FORUM BUREAUTIQUE
société par actions simplifiée au capital de 38.112,25 euros
siège social : C.C. Godard – RN 370 Gonesse (95500)
349.188.540 RCS PONTOISE



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 AVRIL 2003

L'an 2003 et le trente avril,

La société GROUPE AXANTIS, société par actions simplifiée au capital de 2.620.000 euros, dont le siège social est 125, avenue Louis Roche Gennevilliers (92230), en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, représentée par son Président, Monsieur Frédéric Liwer,

Associé unique de la Société Forum Bureautique (ci-après la « Société »),

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur Claude Darmon a cédé la totalité des actions qu'il détenait dans le capital de la Société à la société GROUPE AXANTIS. Du fait du changement d'actionnaire, il présente sa démission de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour.

II - A PRIS LA DECISION SUIVANTE :

En conséquence, l'Associé Unique décide de nommer Monsieur Joël Taïeb en qualité de Président de la Société, pour une durée de cinq ans expirant en 2007 à l'issue de la décision de l'Associé Unique appelé à statuer les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat,. La rémunération de Monsieur Joël Taïeb, au titre de son mandat de Président, fera l'objet le cas échéant, d'une délibération ultérieure de l'Associé Unique, toutefois il a, dès ce jour, droit au remboursement des frais engagés dans l'exercice de son mandat sur présentation de justificatifs.

Monsieur Joël Taïeb est investi des pouvoirs les plus étendus pour conduire les affaires sociales, conformément aux statuts. Il peut en outre déléguer ses pouvoirs.

Monsieur Joël Taïeb déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et précise qu'il satisfait à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions.

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

L'Associé Unique, Groupe Axantis SA
Représentée par son Président
Monsieur Frédéric Liwer

« Bon bon acceptation des fonctions de Président »

Monsieur Joël Taïeb

[1] Faire précéder la signature de la mention manuscrite « bon pour acceptation des fonctions de Président ».